



POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU VERT ET BLEU
DANS LA GRANDE RÉGION ÉCOLOGIQUE DU GRAND MONTRÉAL



Recommandations sur la vision stratégique de Saint-Bruno-de-Montarville

Présenté à

La ville de Saint-Bruno-de-Montarville

par

Le Mouvement Ceinture Verte

Rédaction :
Sylvain Perron
Fondation David Suzuki
Coordonnateur Mouvement Ceinture Verte
27 février 2015



POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU VERT ET BLEU
DANS LA GRANDE RÉGION ÉCOLOGIQUE DU GRAND MONTRÉAL



Table des matières

Qui sommes-nous?	3
Introduction.....	3
Recommandations	4
1. <i>Intégrer le concept de ceinture verte</i>	4
2. <i>Encourager l'industrie agroenvironnementale</i>	4
3. <i>Encourager l'intégration du milieu agricole avec la population</i>	5
4. <i>Relier les corridors naturels, dont les corridors intermunicipaux</i>	5
Conclusion.....	5



POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU VERT ET BLEU
DANS LA GRANDE RÉGION ÉCOLOGIQUE DU GRAND MONTRÉAL



Qui sommes-nous?

Le Mouvement Ceinture Verte (MCV) est une coalition, mise en place à l'automne 2012, demandant la création d'une trame verte et bleue pour le Grand Montréal permettant de créer un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles protégés, et de maintenir la biodiversité en plus de pallier à la perte de contact des citoyens avec la nature.

Introduction

La Montérégie est un des endroits où la biodiversité est la plus importante au Québec. Il s'agit également de l'endroit qui subit le plus de pression en ce qui concerne son développement urbain et industriel. On peut également remarquer que la superficie des milieux humides est en plein déclin dans cette même région.

Depuis plusieurs décennies, la Rive-Sud de Montréal (dont St-Bruno-de-Montarville) est la proie de l'étalement urbain exerçant une pression de plus en plus grande sur les milieux naturels à proximité.

Pour accueillir cette population, un développement résidentiel et commercial a dû avoir lieu pour accueillir la nouvelle population, et ce, au détriment des milieux naturels et des milieux humides présents sur le territoire. Ces constructions ont engendré un stress important aux écosystèmes, mais a également causé la fragmentation des milieux naturels et une destruction des habitats pour la faune et la flore régionales.

Pour améliorer la situation actuelle, le MCV travaille à l'implantation d'un projet de ceinture verte visant à établir une infrastructure permettant la création d'un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles protégés et mis en valeur pour en assurer la fonctionnalité écologique, la pérennité et l'accessibilité. Et avec une nouvelle vision stratégique, la ville de Saint-Bruno-de-Montarville à la possibilité de contribuer à cette infrastructure.

Nos recommandations telles que : intégrer le concept de ceinture verte, encourager l'industrie agroenvironnementale, encourager l'intégration du milieu agricole avec la population et relier les corridors naturels intermunicipaux vous seront donc présentées dans ce mémoire.



Recommandations

Le Mouvement Ceinture Verte aimerait donc amener quelques recommandations au plan d'urbanisme de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville quant à la protection des milieux naturels et des milieux agricoles pour ainsi aider à l'implantation d'une infrastructure verte telle que la ceinture verte.

1. Intégrer le concept de ceinture verte

La ceinture verte de Montréal est sur le point d'être créée, notamment avec les projets de Trame verte et bleue de la Communauté métropolitaine de Montréal. Le Mouvement Ceinture Verte vous recommande donc d'intégrer le concept de ceinture verte à l'intérieur du plan d'urbanisme, mais également d'intégrer les projets de la Communauté métropolitaine de Montréal comme le sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire, ainsi que de contribuer au Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et de les bonifier afin de pouvoir profiter pleinement de ces nouvelles infrastructures.

Cette bonification pourrait, par exemple, être reliée à la protection et à la liaison du secteur Sabourin qui, particulièrement avec le boisé et sa rainette faux-grillon, est d'une biodiversité exceptionnelle.

2. Encourager l'industrie agroenvironnementale

Dans une infrastructure verte telle que la ceinture verte, les zones agricoles sont des zones tampons importantes dans la protection des milieux naturels. Elles peuvent agir comme corridor de connectivité intéressant, notamment entre les boisés, les milieux humides et les friches, à condition évidemment d'avoir des pratiques agroenvironnementales rigoureuses.

En effet, une évolution des paysages et habitats agricoles au sud du Québec se traduisant par une conversion des cultures pérennes en cultures annuelles a pu être démontrée. Cette dégradation des habitats champêtres (les pâturages, champs et friches) a atteint plusieurs espèces, dont plusieurs oiseaux dans ces milieux caractéristiques. Il importe donc d'établir des pratiques agroenvironnementales dans ces milieux agricoles.

Nous recommandons donc que les zones agricoles soient désormais protégées et que des activités agroenvironnementales y soient pratiquées.



3. Encourager l'intégration du milieu agricole avec la population

Le lien entre le milieu agricole et la population est primordial afin de rapprocher la population de son garde-manger. Cette tendance a pour effet de favoriser une agriculture plus diversifiée et permet une plus grande biodiversité plutôt qu'une monoculture.

L'implantation du marché est une première bonne initiative en ce sens. Cependant, d'autres actions comme des activités avec les écoles ou encore des visites sur les terrains agricoles pourraient s'avérer intéressantes pour favoriser leur intégration.

4. Relier les corridors naturels, dont les corridors intermunicipaux

Comme le mentionne le mémoire de l'organisme Ciel et Terre déposé dans le cadre des consultations sur le Plan de conservation des milieux humides de Saint-Bruno-de-Montarville, les milieux humides et boisés présents sur le territoire de la ville sont souvent adjacents à des territoires de villes voisines. Une concertation avec les villes voisines est donc nécessaire pour assurer une protection des milieux naturels efficaces.

Nous recommandons donc un plan de connectivité globale faisant interagir les municipalités de Sainte-Julie, Saint-Basile-le-Grand, Carignan, Longueuil (arrondissement Saint-Hubert) et Boucherville.

Conclusion

Avec l'intégration du concept de ceinture verte, de l'industrie agroenvironnementale et des corridors, l'objectif de créer une infrastructure verte nous apparaît de plus en plus réel. Néanmoins, il est important de d'abord et avant tout protéger les milieux naturels présents sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville qui subissent une pression de plus en plus grande par le milieu urbain.